

ODDO BHF AVENIR EUROPE

OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel au 31 mars 2026

Edition pour la Suisse

Le prospectus, la feuille d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant : Jusqu'au 16 juillet 2026, le représentant en Suisse du Fonds est CACEIS Bank, Montrouge, succursale Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.
A compter de cette date, 1741 Fund Solutions Ltd, Burggraben 16, 9000 St. Gallen, Suisse, a été désigné comme nouveau Représentant du Fonds en Suisse.
Service de paiement : Jusqu'au 16 juillet 2026, le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.
A compter de cette date, ODDO BHF (Switzerland) Ltd, Gartenstrasse 14, 8002 Zürich a été désigné comme nouveau Représentant du Fonds en Suisse.

Société de Gestion : ODDO BHF Asset Management SAS

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : Deloitte et Associés

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 € Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris
12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France
Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf-com

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM 3

2. RAPPORT DE GESTION 5

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM 7

RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V 63

ANNEXE SFDR 65

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1. Classification

Le fonds est classé OPCVM « Actions Internationales ».

1.2. Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

1.3. Régime fiscal

Le Fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4. Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe ODDO BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par ODDO BHF Asset Management SAS pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes. Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.

1.5. Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
  La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.oddomeriten.eu.

- **Frais d'intermédiation**
  Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.

- **Droits de vote**
  Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.

- **Informations sur la politique de rémunération**
  Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6. Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Des stratégies de gestion de change à terme et d'opérations de financement sur titres ont été mise en place durant l'exercice.

1.7. Changements intervenus au cours de l'exercice

05/09/2025 : Liquidation de la part CM- EUR (ISIN : FR0014000DI1) par rachat total

04/12/2025 :

- Modification de la répartition des frais : la suppression définitive des commissions de mouvements à compter du 1er janvier 2026, laquelle entraine un équilibrage des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services associés.
- Harmonisation de la méthodologie ESG

1.8. Reporting SFTR

La gestion du fonds sur l'exercice considéré ne donne pas lieu à un reporting SFTR.

1.9. Retenues à la source

Les porteurs du fonds Oddo BHF Avenir Europe sont informés qu'Oddo BHF AM SAS, soucieuse de l'intérêt des porteurs de parts, a demandé à certains Etats de l'Union européenne le remboursement des retenues à la source sur les dividendes versés aux OPC gérés par ODDO BHF AM SAS. Ces demandes sont fondées sur le principe de non-discrimination entre OPCVM posé par plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Oddo BHF AM SAS a estimé, après une étude approfondie que le fonds pouvait envisager un remboursement significatif, sans pour autant être garanti. Dans le cadre de ces procédures, les porteurs sont informés que la société de gestion pourra utiliser les services d'un cabinet d'avocat spécialisé et d'Oddo BHF SCA, rémunérés à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions

L'année boursière 2025-2026 aura été une année particulièrement bousculée, marquée par les événements suivants:

- Le feuilleton des tarifs douaniers aux USA : la communication particulièrement chaotique du gouvernement américain sur le sujet aura pesé sur les secteurs les plus exposés au thème, qui sont hélas aussi les nôtres : la santé, les industrielles, les valeurs de consommation. Même si l'impact sur les comptes aura été en moyenne bien géré par les entreprises, ces incertitudes auront pesé sur certaines décisions d'investissement, et donc sur l'économie mondiale.
- L'explosion de l'intelligence artificielle : elle aura constitué le thème de l'année et profité à certaines de nos valeurs, comme les équipementiers de l'industrie du semiconducteur et aux industriels liés à la production d'électricité. Elle aura néanmoins fait des victimes collatérales, comme les SSII ou les sociétés de logiciels, qui n'étaient heureusement pas au cœur du portefeuille.
- La guerre en Iran : elle a marqué la fin de la période, et nous aura coûté hélas plusieurs points de performance en mars, à la fois parce qu'elle a pesé sur certains titres, notamment notre exposition aéronautique (Safran, MTU, Melrose, Rolls Royce) mais aussi parce qu'elle aura bénéficié aux producteurs de pétrole et aux utilities, que notre prospectus exclut de l'univers d'investissement.

2.2. Performances

Le fonds souffre cette année encore de la mauvaise performance de la santé et de la consommation, et de la forte performance des sociétés pétrolières et des utilities.
Lorsqu'on analyse les mouvements les plus marqués des sociétés du portefeuille cette année, on constate :

- Dans la santé : une grande satisfaction pour nos investissements Pharma (Ipsen +50%, Abivax +83%, Nanobiotix +38%, Almirall +24%, Ascendis Pharma+33%…), qui aura été contrebalancée par un secteur MedTech déprimé, que les sociétés aient bien publié (Ottobock -21%, Convatec -16%, Biomérieux -20%) ou déçu (Hikma -35%, Carl Zeiss -60%).
- Dans l'industrie : nos investissements liés à la production d'énergie auront profité de la vague intelligence artificielle (Siemens Energy +164%, Wartsila +96%, IMI +34%, Smiths group +18%), de même que les sociétés servant l'extraction minière (Metso +55%, FLSmidth +46%). Nos investissements en défense auront profité de l'environnement politique instable (Exail technologies +216%, Exosens +80%, Theon International +35%). Les sociétés liées au secteur aéronautique (MTU -3%, Safran +15%) auront connu un bon début d'année mais un mois de mars très difficile.
- Dans la technologie : suivant le marché en général, l'intelligence artificielle aura bénéficié aux équipementiers de semiconducteurs (Technoprobe +147%, Besi +88%, Oxford Instrument +39%, Aixtron +222%, Asmi +53%). En sens inverse, notre seul investissement en logiciel est en berne (Temenos +1%), même si elle n'a pas à rougir dans un secteur déprimé.
- Dans la consommation : c'est le secteur qui aura le moins bien performé cette année pour le marché général, et nous n'avons pas échappé à cette vague, que les sociétés aient mieux publié que les attentes (de Longhi -0,2%, Publicis -18%) ou moins bien que les attentes (Edenred et Pluxee -44%).

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	9,90%	15,43%
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	7,68%	
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	9,90%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	8,85%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	11,08%	
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	9,90%	
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	8,86%	
ODDO BHF Avenir Europe GC-EUR	9,90%	
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	9,90%	

2.3. Mouvements

En termes de mouvement (supérieur à 2% du portefeuille) :
A l'achat, nous avons acheté des ETF bancaire (5%) et assurantiel (+2%) pour nous désensibiliser à moitié à la très bonne performance de ces deux secteurs traditionnellement absents de nos portefeuilles. Nous avons également investi dans trois MedTech en bonne croissance (Smith & Nephew, Ottobock, Livanova) afin de bénéficier de valorisations particulièrement favorables cette année. Nous avons également construit une position dans le constructeur d'éoliennes Nordex qui a, osons le jeu de mots, le vent en poupe dans le contexte actuel énergétique.
A la vente, nous sommes sortis de la société de restauration Sodexo et de petit électroménager Seb après des déceptions sur les résultats. Nous avons allégé des sociétés qui avaient fortement surperformé comme Metso, Smiths Group, FL Smidth, Siemens Energy. Nous avons allégé le secteur aéronautique au début de la crise iranienne (Safran, MTU, Rolls Royce). Nous avons vendu ou allégé certaines pharmas (Ipsen, Richter Gedeon) pour nous repositionner sur des valeurs à plus forte croissance et diversifier le risque de molécule spécifique.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal

Titre	Acquisition	Cession	Devise
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	90 688 950.00	121 688 500.00	EUROS
Metso Outotec Oyj	-	78 630 607.38	EUROS
Smiths Group Plc Reg	-	61 203 050.95	EUROS
Multi Units Lux Amundi Stoxx Eur 600 Bks UCITS ETF Cap	54 719 221.27	-	EUROS
SAFRAN SA	-	50 023 534.85	EUROS
Sodexo	-	46 514 221.54	EUROS
MTU Aero Engines AG	-	40 247 872.46	EUROS
Deutschland 0% 25/15.04.26	39 951 145.22	-	EUROS
Smith & Nephew Plc	31 033 759.62	-	EUROS
Chemical Wks Richt Gedeon Plc	-	29 986 088.64	EUROS

2.4. Perspectives

L'année boursière qui commence porte toujours son lot d'incertitudes. La fermeture actuelle du détroit d'Ormuz rend problématique l'approvisionnement, notamment en pétrole et en gaz. L'environnement douanier américain n'est pas encore stabilisé. L'évolution économique générale dépend notamment de la résolution de la crise iranienne. Dans ce monde changeant, nous restons confiants dans notre stratégie centrée sur des sociétés bien gérées, hyper rentables quel que soit le cycle, en position dominante sur leur secteur d'activité, qui sauront à terme tirer leur épingle d'un jeu mouvant.

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ODDO BHF AVENIR EUROPE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF AVENIR EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF AVENIR EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre d'Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes Inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l’application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 30 juillet 2026

Paris La Défense, le 30 juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Sylvain GIRAUD

ODDO BHF AVENIR EUROPE

Comptes annuels au 31/03/2026

Bilan actif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**799 253 470,88**	**1 106 971 032,38**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	799 253 470,88	1 106 971 032,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**49 952 400,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 952 400,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**89 944 644,37**	**49 193 085,99**
OPCVM	89 944 644,37	0,00
FIA et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne	0,00	49 193 085,99
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**4 424,54**	**54 890,54**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**939 154 939,79**	**1 156 219 008,91**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**10 709 642,62**	**8 933 841,74**
Comptes financiers	**38 341 791,97**	**18 671 861,32**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**49 051 434,59**	**27 605 703,06**
Total Actif I + II	**988 206 374,38**	**1 183 824 711,97**

([1]) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	894 601 200,13	1 301 616 862,07
Report à nouveau sur revenu net	0.00	0,99
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 186 916,16	3 074 602,91
Résultat net de l'exercice	82 426 556,20	-129 090 944,42
Capitaux propres I	**978 214 672,49**	1 175 600 521,55
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**28 413,92**	**391,95**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**28 413,92**	**391,95**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**9 963 287,97**	**8 223 330,29**
Concours bancaires	**0,00**	**468,18**
Sous-total autres passifs IV	**9 963 287,97**	**8 223 798,47**
Total Passifs : I + III + IV	**988 206 374,38**	**1 183 824 711,97**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	21 169 442,41	26 804 861,66
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	24 810,30	0,00
Produits sur des parts d'OPC*	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	52 509,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	279 158,98	682 811,98
Sous-total Produits sur opérations financières	**21 473 411,69**	**27 540 182,64**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**0,00**
Total Revenus financiers nets (A)	**21 473 411,69**	**27 540 182,64**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-17 146 166.35	-21 774 218,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	-1 100 191.54	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-18 246 357,89**	**-21 774 218,73**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**3 227 053,80**	**5 765 963,91**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-1 658 441,76**	**-1 535 297,17**
Revenus nets I = C + D	**1 568 612,04**	**4 230 666,74**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	108 479 734,59	104 286 547,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 175 402,63	-7 427 879,99
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**102 304 331,96**	**96 858 667,36**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-1 499 715,01**	**-8 219 902,12**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**100 804 616,95**	**88 638 765,24**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 672 533,08	-252 893 511,15
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	9 238,36	12 591,64
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**-2 663 294,72**	**-252 880 919,51**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-17 283 378,07**	**30 920 543,11**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-19 946 672,79**	**-221 960 376,40**

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR

	31/03/2026	31/03/2025
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**82 426 556,20**	**-129 090 944,42**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Annexes des comptes annuels

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Actif net total	**978 214 672,49**	**1 175 600 521,55**	**1 616 146 896,11**	**1 598 186 080,52**	**2 237 795 773,04**
PART CI-EUR					
Actif net	229 792 041,34	260 845 981,03	348 850 845,81	347 038 362,19	721 494 379,93
Nombre de parts	506,718	632,114	766,221	843,070	1 704,962
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	453 490,97	412 656,54	455 287,50	411 636,47	423 173,29
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	50 223,32	35 089,11	16 673,57	15 864,10	56 703,98
PART CN-CHF (H)					
Actif net	990 514,65	1 266 955,71	1 481 276,58	1 310 579,25	990 017,90
Nombre de parts	7 894,956	11 227,441	11 828,333	11 543,486	8 763,000
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	116,09	107,81	121,82	112,67	115,68
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	19,26	6,58	4,41	9,24	320,97

Annexes des comptes annuels

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
PART CN-EUR					
Actif net	72 619 280,34	73 444 385,27	94 622 759,20	86 755 815,52	152 912 862,45
Nombre de parts	26 878,290	29 873,651	34 884,111	35 362,474	61 168,520
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	2 701,78	2 458,50	2 712,48	2 453,32	2 499,86
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	299,21	209,05	98,40	115,09	334,99
PART CR-EUR					
Actif net	632 114 689,61	715 601 793,12	999 688 454,64	1 024 350 280,20	1 189 931 185,52
Nombre de parts	936 355,632	1 153 867,315	1 447 031,729	1 625 659,950	1 835 615,497
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	675,07	620,17	690,85	630,11	648,24
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	68,47	46,61	19,94	24,23	80,21
PART CR-SEK (H)					
Actif net				8 112,39	953,50
Nombre de parts				1 118,236	117,427
Valeur liquidative unitaire en devise de la part				81,72	84,19
Distribution unitaire sur revenu net				0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes				0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)				0,00	0,00
Capitalisation unitaire				-0,28	-3,90

Annexes des comptes annuels

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-USD (H)					
Actif net	3 035 231,68	2 897 610,28	4 975 188,78	6 170 963,95	9 637 636,95
Nombre de parts	18 463,569	18 354,245	28 786,007	40 206,894	64 355,155
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	189,44	170,54	186,62	166,77	166,64
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00		0,00	0,00
Capitalisation unitaire	12,80	14,04	4,78	12,76	33,43

PART DI-EUR					
Actif net	2 862 210,12	11 095 862,81	18 399 997,62	17 251 807,54	52 254 617,31
Nombre de parts	27,001	111,313	161,313	161,313	456,312
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	106 003,85	99 681,64	114 063,94	106 946,17	114 515,10
Distribution unitaire sur revenu net	847,32	1 000,28	826,26	0,00	50,19
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	2 862,81	31 638,97	3 165,98	3 743,12	3 957,84
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	0,00	0,00	-24,08	0,00

Annexes des comptes annuels

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
PART DN-EUR					
Actif net			328 498,62	358 391,05	329 406,37
Nombre de parts			3 277,068	3 813,279	3 300,708
Valeur liquidative unitaire en devise de la part			100,24	93,98	99,79
Distribution unitaire sur revenu net			0,00	0,75	0,03
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes			0,00	2,54	3,46
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)				0,00	0,00
Capitalisation unitaire			16,84	0,00	0,00
PART DR-EUR					
Actif net	1 622 961,90	1 795 894,19	2 724 875,01	5 699 373,54	7 036 725,26
Nombre de parts	12 942,264	15 083,344	19 807,470	43 783,084	50 417,274
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	125,40	119,06	137,56	130,17	139,56
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	4,39	35,06	4,81	4,56	4,88
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,19	-0,02	-0,14	-0,11	-1,47
PART GC-EUR					
Actif net	35 177 742,85	40 804 359,82	63 307 159,09	66 603 835,31	64 958 596,83
Nombre de parts	171 035,606	218 025,519	306 591,545	356 821,015	341 527,851
Valeur liquidative unitaire en devise de la part	205,67	187,15	206,48	186,65	190,19
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00		0,00	0,00
Capitalisation unitaire	22,77	15,91	7,58	8,75	25,48

Annexes des comptes annuels

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en EUR	31/03/2026	31/03/2025	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Part CM-EUR					
Actif net		67 847 679,32	81 767 840,76	42 638 559,58	38 249 391,02
Nombre de parts		699,862	764,473	441,213	388,427
Valeur liquidative unitaire en devise de la part		96 944,36	106 959,74	96 639,39	98 472,53
Distribution unitaire sur revenu net		0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes		0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)		0,00		0,00	0,00
Capitalisation unitaire		8 243,40	4 109,85	4 533,86	25 730,10

Annexes des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de comptabilité est l'Euro.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :
- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :

- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.
Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :
Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :
- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.
Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.
- Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (mark-to-market).

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.
Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :
Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :
Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :
Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing :
Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public

Affectation des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts de capitalisation : Parts CR-EUR, CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], CM-EUR et CN-CHF [H]	Parts de distribution : Parts DR-EUR et DI-EUR
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-value nettes réalisés	Capitalisation	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion et/ou capitalisation

Parts CR-EUR, CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], CM-EUR et CN-CHF [H] : capitalisation

Part DR-EUR et DI-EUR : distribution (totale ou partielle annuellement sur décision de la Société de Gestion)

INFORMATION SUR LES FRAIS

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, DR-EUR, CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DI EUR, CP EUR et CN-CHF[H],
Frais de gestion financière *	Actif net OPCVM exclus	Parts CR-EUR, DR-EUR et CR-USD [H] : 2 % maximum TTC
		Parts CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, DI-EUR, et CN-CHF [H] : 1 % maximum TTC
		Parts CP EUR : 0.80 % TTC maximum
Frais de fonctionnements et autres services**	Actif net	0.32% TTC maximum
Commission de surperformance***	Actif net	Parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H] et CN-CHF [H] : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. (*) Parts CI-EUR et DI-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées. (*)

Les frais de gestion financière comprennent les frais de distribution incluant les éventuelles rétrocessions versées à des sociétés externes ou entités du groupe d'appartenance. Ces rétrocessions sont généralement calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière, de fonctionnement et autres services. La société de gestion a mis en place un dispositif afin de s'assurer du respect du principe de traitement équitable des porteurs. Il est rappelé que les rétrocessions versées à des intermédiaires pour la commercialisation du fond ne sont pas considérées comme des traitements préférentiels.

Conformément à la position AMF 2011-05, les frais de fonctionnement et autres services peuvent recouvrir les frais de commissaire aux comptes, frais liés au dépositaire / centralisateur, frais techniques de distribution, frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable, frais d'audit, frais fiscaux, frais liés à l'enregistrement du Fonds dans d'autres Etats membres, frais juridiques propres au Fonds, frais de garantie, frais de traduction spécifiques au Fonds, et coûts de licence de l'indice de référence utilisé par le Fonds.
Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels seraient inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

* Les commissions de surperformance seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes:

•La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
•La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
•Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.
•A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.
•L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.
•La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

•En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

• L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

•Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.
•Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.
•Pour les parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H] et CN-CHF [H] : aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).
•Par exception, pour la part CM-EUR la Période de Référence court de la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (date de création si jamais prélevée) à la date de clôture de l'exercice en cours. Si à la clôture de l'exercice en cours la part est en sous-performance depuis la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée alors aucune commission de surperformance n'est prélevée et la Période de Référence est prolongée jusqu'à la clôture suivante. Ainsi, des commissions de surperformance ne pourront à nouveau être prélevées que si les sous-performances des exercices antérieurs sont toutes intégralement compensées (Principe de High Water Mark relatif à l'indicateur de référence).
•Pour les parts CI-EUR, DI-EUR etCM-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Exemple de fonctionnement des commissions de surperformance appliqué aux parts CI-EUR et DI-EUR :

Année	Valeur Liquidative OPC (base 100 au début de l'année 1)	Performance annuelle OPC	Performance annuelle du Benchmark	Performance relative annuelle	Sous performance à compenser sur l'année suivante	Paiement d'une Commission de surperformance	Commentaire
1	105.00	5.0%	-1.0%	6.0%	0.0%	OUI	Surperformance annuelle
2	91.30	-13.1%	-5.1%	-8.0%	-8.0%	NON	Sous-performance annuelle
3	94.09	3.1%	1.1%	2.0%	-6.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 3
4	89.09	-5.3%	-6.3%	1.0%	-5.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 4
5	100.88	13.2%	11.2%	2.0%	-3.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 5
6	102.91	2.0%	1.0%	1.0%	0.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 6. Cependant la sous-performance résiduelle (-2%) est effacée pour l'année 7 (terme de la période des 5 ans).
7	99.83	-3.0%	-1.0%	-2.0%	-2.0%	NON	Sous-performance annuelle
8	96.83	-3.0%	-8.0%	5.0%	0.0%	OUI	La sous-performance de l'année 7 est totalement compensée en année 8.

s

Exemple de fonctionnement des commissions de surperformance appliqué aux parts CR-EUR, DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H] et CN-CHF [H] :

Année	Valeur Liquidative OPC (base 100 au début de l'année 1)	Performance annuelle OPC	Performance annuelle du Benchmark	Performance relative annuelle	Sous performance à compenser sur l'année suivante	Paiement d'une Commission de surperformance	Commentaire
1	105.00	5.0%	-1.0%	6.0%	0.0%	OUI	Surperformance annuelle ET performance absolue positive sur l'année
2	91.30	-13.1%	-5.1%	-8.0%	-8.0%	NON	Sous-performance annuelle
3	94.09	3.1%	1.1%	2.0%	-6.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 3
4	89.09	-5.3%	-6.3%	1.0%	-5.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 4
5	100.88	13.2%	11.2%	2.0%	-3.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 5
6	102.91	2.0%	1.0%	1.0%	0.0%	NON	La sous-performance de l'année 2 n'est que partiellement compensée en fin d'année 6. Cependant la sous-performance résiduelle (-2%) est effacée pour l'année 7 (terme de la période des 5 ans).
7	99.83	-3.0%	-1.0%	-2.0%	-2.0%	NON	Sous-performance annuelle
8	96.83	-3.0%	-8.0%	5.0%	0.0%	NON	La sous-performance de l'année 7 est totalement compensée en année 8 mais la performance absolue annuelle est négative : pas de paiement de commission de surperformance.

Un descriptif détaillé de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion.

Annexes des comptes annuels

Evolution des capitaux propres

	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	**1 175 600 521,55**	**1 616 146 896,11**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	113 421 186,84	168 687 729,97
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-413 340 777,46	-458 241 073,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 227 053,80	5 765 963,91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	102 304 331,96	96 858 667,36
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 663 294,72	-252 880 919,51
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-79 335,21	-133 286,48
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-255 014,27	-603 458,04
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,52	1,47
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**978 214 672,49**	**1 175 600 521,55**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	75,095	34 080 704,13
Parts rachetées durant l'exercice	-200,491	-91 906 560,43
Solde net des souscriptions/rachats	-125,396	-57 825 856,30
PART CN-CHF (H)		
Parts souscrites durant l'exercice	712,187	90 212,49
Parts rachetées durant l'exercice	-4 044,672	-503 253,15
Solde net des souscriptions/rachats	-3 332,485	-413 040,66
PART CN-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 328,042	6 133 984,52
Parts rachetées durant l'exercice	-5 323,403	-13 893 712,49
Solde net des souscriptions/rachats	-2 995,361	-7 759 727,97
PART CR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	94 518,261	64 240 438,83
Parts rachetées durant l'exercice	-312 029,944	-207 966 276,36
Solde net des souscriptions/rachats	-217 511,683	-143 725 837,53
PART CR-USD (H)		
Parts souscrites durant l'exercice	969,454	157 226,04
Parts rachetées durant l'exercice	-860,130	-143 099,37
Solde net des souscriptions/rachats	109,324	14 126,67
PART DI-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-84,312	-8 380 285,57
Solde net des souscriptions/rachats	-84,312	-8 380 285,57
PART DR-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	267,348	33 637,96
Parts rachetées durant l'exercice	-2 408,428	-305 790,04
Solde net des souscriptions/rachats	-2 141,080	-272 152,08
PART GC-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	42 895,420	8 684 982,87
Parts rachetées durant l'exercice	-89 885,333	-17 990 831,04
Solde net des souscriptions/rachats	-46 989,913	-9 305 848,17
Part CM-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-699,862	-72 250 969,53
Solde net des souscriptions/rachats	-699,862	-72 250 969,53

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CI-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CN-CHF (H)	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CN-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CR-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CR-USD (H)	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DI-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DR-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART GC-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
Part CM-EUR	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010251108	PART CI-EUR	Capitalisable	EUR	229 792 041,34	506,718	453 490,97
FR0013335791*	PART CN-CHF (H)	Capitalisable	CHF	990 514,65	7 894,956	116,09
FR0011036920	PART CN-EUR	Capitalisable	EUR	72 619 280,34	26 878,290	2 701,78
FR0000974149	PART CR-EUR	Capitalisable	EUR	632 114 689,61	936 355,632	675,07
FR0012224640*	PART CR-USD (H)	Capitalisable	USD	3 035 231,68	18 463,569	189,44
FR0013312071	PART DI-EUR	Distribuable	EUR	2 862 210,12	27,001	106 003,85
FR0011380070	PART DR-EUR	Distribuable	EUR	1 622 961,90	12 942,264	125,40
FR0011603901	PART GC-EUR	Capitalisable	EUR	35 177 742,85	171 035,606	205,67

(*) Part couverte contre le risque de change

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Allemagne +/-	France +/-	Suisse +/-	Royaume-Uni +/-	Italie +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	799 253,47	161 167,19	155 894,79	134 981,96	98 942,06	75 639,25
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan						
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**799 253,47**	**161 167,19**	**155 894,79**	**134 981,96**	**98 942,06**	**75 639,25**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**49 952,40**	49 952,40	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**38 341,79**	0,00	0,00	0,00	38 341,79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan					
Futures	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**49 952,40**	**0,00**	**0,00**	**38 341,79**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - ventilation par maturité

exprimés en milliers d'EUR	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 m - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	49 952,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	38 341,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**88 294,19**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'EUR	GBP +/-	CHF +/-	USD +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	150 879,36	83 044,66	81 553,99	22 541,48	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 373,51	12,49	718,32	1 162,15	0,00
Comptes financiers	85,81	25,91	54,11	8,89	3,37
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-2 388,95	-13,46	-5,95	-312,54	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures, Options, Swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**150 949,73**	**83 069,60**	**82 320,47**	**23 399,98**	**3,37**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	49 952,40	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-Bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**49 952,40**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'EUR	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/03/2026
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	1 948 435,96
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs Divers	8 761 206,66
Total des créances	**10 709 642,62**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-1 643 186,33
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs Divers	-8 320 101,64
Total des dettes	**-9 963 287,97**
Total des créances et dettes	**746 354,65**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CI-EUR	31/03/2026
Frais fixes	2 776 041,84
Frais fixes en % actuel	1,03
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CN-CHF (H)	31/03/2026
Frais fixes	12 530,02
Frais fixes en % actuel	1,04
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CN-EUR	31/03/2026
Frais fixes	789 160,37
Frais fixes en % actuel	1,04
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CR-EUR	31/03/2026
Frais fixes	13 940 862,52
Frais fixes en % actuel	1,98
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CR-USD (H)	31/03/2026
Frais fixes	60 702,32
Frais fixes en % actuel	1,98
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DI-EUR	31/03/2026
Frais fixes	49 519,13
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART DR-EUR	31/03/2026
Frais fixes	34 732,12
Frais fixes en % actuel	1,98
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART GC-EUR	31/03/2026
Frais fixes	426 010,22
Frais fixes en % actuel	1,04
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Part CM-EUR	31/03/2026
Frais fixes	156 799,35
Frais fixes en % actuel	0,93
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres Empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
	DE000A0YCBR6	Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	18 937 305.63
Total			18 937 305.63

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	**1 568 612,04**	**4 230 666,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	**0,00**
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 568 612,04**	**4 230 666,74**
Report à nouveau	0,00	**0,99**
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 568 612,04**	**4 230 667,73**

PART CI-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 777 780,54	2 555 545,93
Total	**1 777 780,54**	**2 555 545,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CN-CHF (H)		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 694,49	12 503,05
Total	**7 694,49**	**12 503,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CN-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	561 817,81	719 543,61
Total	**561 817,81**	**719 543,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CR-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 066 827,40	-230 751,30
Total	**-1 066 827,40**	**-230 751,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CR-USD (H)		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 415,90	-1 634,11
Total	**-4 415,90**	**-1 634,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DI-EUR		
Affectation :		
Distribution	22 878,49	111 344,17
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,24	0,23
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**22 878,73**	**111 344,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	27,001	111,313
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	847,32	1 000,28
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DR-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 467,99	-359,48
Total	**-2 467,99**	**-359,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	272 151,74	399 763,44
Total	**272 151,74**	**399 763,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**100 804 616,95**	**88 638 765,24**
Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**100 804 616,95**	**88 638 765,24**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 186 916,16	3 074 602,91
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**101 991 533,11**	**91 713 368,15**

PART CI-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	23 671 282,59	19 624 775,63
Total	**23 671 282,59**	**19 624 775,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CN-CHF (H)		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	144 440,46	61 465,47
Total	**144 440,46**	**61 465,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART CN-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	7 480 640,35	5 525 598,27
Total	**7 480 640,35**	**5 525 598,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CR-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	65 180 776,59	54 016 945,29
Total	**65 180 776,59**	**54 016 945,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CR-USD (H)		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	240 843,78	259 443,91
Total	**240 843,78**	**259 443,91**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DI-EUR		
Affectation :		
Distribution	77298,73	277 011,30
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 005 093,67	3 244 818,45
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**1 082 392,40**	**3 521 829,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	27,001	111,313
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2 862.81	2 488,58

PART DR-EUR		
Affectation :		
Distribution	56 816,53	62 897,54
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	510 626,07	465 970,81
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**567 442,60**	**528 868,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	12 942,264	15 083,344
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4.39	4,17

PART GC-EUR		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	3 623 714,34	3 069 910,82
Total	**3 623 714,34**	**3 069 910,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**799 253 470,88**	**81,71**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**799 253 470,88**	**81,71**
Aliments et viandes conditionnés			17 976 707,23	1,84
Barry Callebaut AG Reg	CHF	12 011	17 976 707,23	1,84
Appareils électroménagers			37 148 158,04	3,80
De'Longhi SpA	EUR	1 239 098	37 148 158,04	3,80
Biotechnologie			47 575 482,55	4,86
Abivax SA ADR	USD	50 343	4 864 363,98	0,50
Ascendis Pharma A/S ADR repr	USD	111 882	22 206 499,36	2,26
Genmab A/S	DKK	37 954	8 702 600,44	0,89
Inventiva SA Reg	EUR	630 222	2 993 554,50	0,31
Kuros Biosciences AG Partizsch	CHF	171 379	4 122 531,37	0,42
Nanobiotix SA	EUR	181 274	4 685 932,90	0,48
Composants et équipements électriques			9 790 223,38	1,00
Landis+Gyr Group Ltd Reg	CHF	179 399	9 790 223,38	1,00
Conglomérats de biens de consommation			21 429 538,28	2,19
Smiths Group Plc Reg	GBP	821 332	21 429 538,28	2,19
Electronique de bureau			11 664 384,30	1,19
Aixtron SE Reg	EUR	356 709	11 664 384,30	1,19
Energies alternatives			9 782 959,25	1,00
Siemens Energy AG	EUR	68 773	9 782 959,25	1,00
Engins de BTP, machines agricoles et camions			18 730 876,02	1,91
Alstom	EUR	155 102	3 762 774,52	0,38
Metso Outotec Oyj	EUR	1 015 475	14 968 101,50	1,53
Equipement et serv.pour ind.gazière et pétrolière			7 350 325,50	0,75
Vallourec Usines Tubes	EUR	337 946	7 350 325,50	0,75
Equipement électrique lourd			24 281 062,74	2,48
Nordex SE	EUR	533 181	24 281 062,74	2,48
Equipements de télécommunication			18 869 755,24	1,93
Allegion PLC	USD	60 776	7 662 395,90	0,78
Dormakaba Holding AG	CHF	76 623	4 206 337,05	0,43
Huber & Suhner AG Reg	CHF	36 894	7 001 022,29	0,72
Equipements et instruments électroniques			36 073 835,72	3,69
Comet Holding AG Reg	CHF	31 751	8 481 781,48	0,87
Exosens SA	EUR	274 998	16 829 877,60	1,72
Oxford Instruments Plc Reg	GBP	251 908	6 918 507,64	0,71
Vusion SA	EUR	35 102	3 843 669,00	0,39
Equipements médicaux			6 281 618,20	0,64
Carl Zeiss Meditec AG	EUR	259 571	6 281 618,20	0,64
Equipements pour la fabrication de semi-conducteur			13 319 736,35	1,36
ASM Intl NV Reg	EUR	17 069	10 872 953,00	1,11
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	13 673	2 446 783,35	0,25
Fournitures médicales			178 458 261,82	18,24
BioMerieux SA	EUR	462 222	42 431 979,60	4,34
ConvaTec Group Plc Reg	GBP	21 070 480	51 937 297,91	5,30
Livanova Plc	USD	549 448	30 304 507,88	3,10
Medmix AG	CHF	386 226	3 601 915,39	0,37
Otto Bock HealthCare GmbH	EUR	384 854	19 935 437,20	2,04
Smith & Nephew Plc	GBP	2 230 522	30 247 123,84	3,09
Industrie aérospatiale et défense			42 222 310,80	4,32

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MTU Aero Engines AG	EUR	66 908	20 741 480,00	2,12
SAFRAN SA	EUR	76 882	21 480 830,80	2,20
Logiciels système			4 065 925,55	0,42
Temenos AG Reg	CHF	54 648	4 065 925,55	0,42
Machines industrielles			183 962 368,65	18,82
Andritz AG	EUR	535 998	31 891 881,00	3,26
Exail Technologies	EUR	42 600	5 069 400,00	0,52
GEA Group AG	EUR	526 610	32 228 532,00	3,29
IMI Plc	GBP	1 092 201	31 621 488,84	3,23
Krones AG	EUR	314 685	36 251 712,00	3,72
Sulzer AG Reg	CHF	133 793	23 798 217,42	2,43
Theon Intl Plc	EUR	353 011	10 908 039,90	1,12
Waertsilae Oyj Abp	EUR	384 519	12 193 097,49	1,25
Métaux et minerais diversifiés			2 276 883,08	0,23
FLSmidth & Co AS B	DKK	35 203	2 276 883,08	0,23
Produits de loisirs et jouets			5 662 009,38	0,58
Fluidra SA	EUR	286 394	5 662 009,38	0,58
Produits pharmaceutiques			80 721 503,23	8,25
Almirall SA	EUR	1 213 714	14 758 762,24	1,51
Bavarian Nordic A/S	DKK	447 434	11 561 998,71	1,18
Hikma Pharmaceutical Plc	GBP	604 660	8 725 404,09	0,89
Ipsen	EUR	181 790	29 159 116,00	2,98
Jazz Pharmaceuticals Plc	USD	66 275	10 872 343,59	1,11
Kiniksa Pharm Intl Plc	USD	135 078	5 643 878,60	0,58
Publicité			3 367 450,24	0,34
Publicis Groupe SA	EUR	47 536	3 367 450,24	0,34
Semi-conducteurs			8 186 581,20	0,84
Technoprobe SpA	EUR	573 290	8 186 581,20	0,84
Services commerciaux divers			10 055 514,13	1,03
Edenred SA	EUR	197 201	3 364 249,06	0,34
Pluxee NV	EUR	636 657	6 691 265,07	0,69
Titres de créances			**49 952 400,00**	**5,11**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**49 952 400,00**	**5,11**
Emetteur souverain et administration centrale publ			49 952 400,00	5,11
Deutschland 0% 25/13.05.26	EUR	10 000 000	9 978 400,00	1,02
Deutschland 0% 25/15.04.26	EUR	40 000 000	39 974 000,00	4,09
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**89 944 644,37**	**9,19**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**89 944 644,37**	**9,19**
Organisme de Placement Collectif			89 944 644,37	9,19
Multi Units Lux Amundi Stoxx Eur 600 Bks UCITS ETF Cap	EUR	881 444	49 435 786,74	5,04
Multi Units Lux Amundi Stoxx Europe 600 Ins UCITS ETF Cap	EUR	257 000	21 571 552,00	2,21
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	EUR	351 863,724	18 937 305,63	1,94
Total			**939 150 515,25**	**96,01**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Instruments financiers à terme - actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Instruments financiers à terme - de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Instruments financiers à terme - autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
H A/V CHF EUR 150426	0,00	27 157,39	CHF	1 081 524,11	EUR	-1 108 681,50	FR0013335791
H A/V CHF EUR 150426	0,00	241,02	CHF	12 508,91	EUR	-12 749,93	FR0013335791
H A/V USD EUR 150426	3 054,51	0,00	USD	3 208 732,55	EUR	-3 205 678,04	FR0012224640
H V/A CHF EUR 150426	37,73	0,00	EUR	2 640,96	CHF	-2 603,23	FR0013335791
H V/A CHF EUR 150426	690,19	0,00	EUR	49 358,77	CHF	-48 668,58	FR0013335791
H V/A CHF EUR 150426	408,65	0,00	EUR	29 500,57	CHF	-29 091,92	FR0013335791
H V/A CHF EUR 150426	114,87	0,00	EUR	12 615,13	CHF	-12 500,26	FR0013335791
H V/A USD EUR 150426	0,00	883,75	EUR	143 942,83	USD	-144 826,58	FR0012224640
H V/A USD EUR 150426	0,00	103,09	EUR	24 783,67	USD	-24 886,76	FR0012224640
H V/A USD EUR 150426	0,00	28,67	EUR	8 977,46	USD	-9 006,13	FR0012224640
H V/A CHF EUR 150426	118,59	0,00	EUR	11 391,32	CHF	-11 272,73	FR0013335791
Total	**4 424,54**	**28 413,92**		**4 585 976,28**		**-4 609 965,66**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en EUR (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	939 150 515,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-23 989,38
Autres actifs (+)	49 051 434,59
Autres passifs (-)	-9 963 287,97
Total = actif net	**978 214 672,49**

Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS le 16 mai 2008 (État au 5 août 2021).

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	Surperformance
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	9,90%	15,43%	-0,34%	8,07%	25/05/1999	1,05%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	7,68%		-1,48%	2,19%	16/05/2019	1,06%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	9,90%		-0,17%	6,94%	14/06/2011	1,06%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	8,85%		-1,10%	7,37%	25/05/1999	2,01%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	11,08%		0,92%	5,95%	11/03/2015	2,01%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	9,90%		-0,32%	3,42%	16/04/2018	1,03%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	8,86%		-1,10%	6,64%	31/12/2012	2,01%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe GC-EUR	9,90%		-0,16%	6,32%	26/06/2014	1,05%	0,00%

(*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.
(**) Y compris bonification en dépendance de la performance.

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1. Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2025	17 102 185	8 856 099	214

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2025 payées en 2026 et années suivantes
(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2025 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2025 (fixes et variable*)	2 557 024	6	12 798 936	50

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2025 payées en 2026 et années suivantes

2. Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3. Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4. Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2025 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Annexe SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit :
ODDO BHF Avenir Europe

Identifiant d'entité juridique :
969500QGXS5P7LVVRQ45

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ Oui

●○ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63,9 % d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective du socle commun d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour deux PAI (10 et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	31/03/2026	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AA	93.0
Score ESG	7.2	93.0
Notation moyenne E	6.3	93.0
Notation moyenne S	4.9	93.0
Notation moyenne G	6.8	93.0
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	19.1	100.0
Investissements durables (%)	63.9	89.3
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	7.3	19.6
Exposition fossile (%)**	0.2	91.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	27.0	89.1

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

- *⋯ et par rapport aux périodes précédentes ?*

	31/03/2025	
	Fonds	**Couverture**
Notation MSCI ESG*	AA	98.5
Score ESG	7.3	98.5
Notation moyenne E	5.6	98.5
Notation moyenne S	5.1	98.5
Notation moyenne G	6.7	98.5
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	19.6	100.0
Investissements durables (%)	81.0	92.7
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	NA	NA
Exposition fossile (%)**	0.0	94.3
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	25.0	94.3

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?*

Le Compartiment ne cherche pas à sélectionner ses investissements sur la seule base d'un ou de plusieurs de ces objectifs. Les contributions à ces objectifs sont prises en compte par les indicateurs de durabilité utilisés par la stratégie ESG.

A ce titre, le Compartiment cherche à exploiter les deux aspects de la contribution d'une entreprise : sa contribution positive sur le plan social et/ou environnemental provenant 1/ des revenus générés par les produits et/ou services de l'entreprise ou de 2/ sa contribution à l'objectif environnemental et/ou social découlant plus largement de ses opérations lorsque celles-ci sont alignées sur les objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Pour être éligible en tant qu'Investissement durable, une entreprise doit satisfaire à au moins un des critères détaillés ci-dessous :

a) Critères « fondés sur les activités de l'entreprise » :

- Hausse de la température implicite (Implied Temperature Rise « ITR ») :

Les activités des entreprises pour lesquelles les initiatives en matière d'objectifs climatiques visent à maintenir l'augmentation de la température à un niveau inférieur ou égal à 2 °C, conformément à la trajectoire de l'accord de Paris de 2 °C ou moins, sont considérées comme contribuant à un objectif environnemental et, à ce titre, peuvent être qualifiées d'Investissement durable. Pour évaluer l'alignement des températures, nous utilisons les données de MSCI en matière d'ITR.

- Objectifs d'émission approuvés par la SBTi (Science-Based Targets « SBTi »):

Les émissions de gaz à effet de serre sont l'un des facteurs permettant de mesurer un objectif environnemental. Notre approche de mesure des investissements durables inclut également les entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de GES ont été approuvés par la SBTi.

b) Critères fondés sur les Sustainable Solutions Revenues (revenus de l'entreprise) :

- Activité économique contribuant à la réalisation d'objectifs environnementaux ou sociaux spécifiques : Nous évaluons la manière dont une activité économique contribue à la réalisation d'objectifs environnementaux ou sociaux spécifiques. Pour ce faire, nous utilisons le Sustainable Solutions Revenues calculé par MSCI.

Le Sustainable Solutions Revenues est compris entre 0 et 100% et représente une part spécifique du revenu global des entreprises.
- Revenu aligné sur la taxinomie de l'UE : La taxinomie de l'UE est conçue pour identifier les activités économiques qui répondent à des objectifs environnementaux. Pour chaque entreprise, nous utiliserons l'alignement sur la taxinomie tel que représenté par le pourcentage des revenus générés par des activités alignées sur la taxinomie.
- Dépenses d'investissement alignées sur la taxinomie de l'UE : Pour chaque entreprise, nous utiliserons l'alignement sur la taxinomie tel que représenté par le pourcentage des dépenses d'investissement découlant des activités alignées sur la taxinomie.
- « Pourcentage vert » d'un brevet d'entreprise : Cet indicateur nous permet d'identifier les entreprises qui tirent des revenus et détiennent des brevets sur des technologies et des pratiques de réduction des émissions qui contribuent à un objectif environnemental.

c) Critères supplémentaires : Obligations durables :
Nous estimons que les obligations vertes, sociales et liées à la durabilité peuvent être considérées comme des investissements durables dès lors que leur produit sert à financer des projets qui contribuent positivement à un objectif environnemental et/ou social.

Le Fonds détenait 63,9 % d'investissements durables qui sont catégorisés comme autres placements environnementaux. En outre, le fonds détenait 7,3 % de ses actifs nets alignés à la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.
Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 20,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.
Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 4 étapes :
1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance, sur la base des données fournies par le prestataire externe, ne sont pas considérées comme durables.
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management, telle que décrite dans le socle commun d'exclusion et les exclusions spécifiques applicables au Fonds, ne sont pas éligibles à l'univers d'investissement du Fonds.
3. Les armes controversées (PAI 14, tolérance de 0 %) ou faisant l'objet de violations graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10, tolérance de 0 %) ne sont pas considérées comme des investissements durables.
4. L'approche de dialogue et d'engagement du Gérant permet d'identifier les risques importants et de favoriser, le cas échéant, des changements et des améliorations dans les pratiques des émetteurs.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade)

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences n négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour deux PAI (10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management. Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (le charbon, le pétrole, les armes non conventionnelles, le tabac et la production de divertissement pour adultes) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 63,9 % d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 20,0 %.
Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.
La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour deux PAI (violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/04/2025 - 31/03/2026

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Convatec Group Plc	Santé	5,2 %	Royaume-Uni
Biomerieux	Santé	5,0 %	France
Mtu Aero Engines Ag	Industrie	4,7 %	Allemagne
Smiths Group Plc	Industrie	4,7 %	UK
Safran Sa	Industrie	4,5 %	France
Metso Outotec Oyj	Industrie	4,4 %	Finlande
De'Longhi Spa	Consommation Discrétionnaire	4,2 %	Italie
Krones Ag	Industrie	3,8 %	Allemagne
Imi Plc	Industrie	3,5 %	Royaume-Uni
Oddo Bhf Money Market Ci-Eur	-	3,1 %	Allemagne
Andritz Ag	Industrie	2,7 %	Autriche
Gea Group Ag	Industrie	2,4 %	Allemagne

* 31/03/2026, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,2% pour une couverture de 91,0%.

** Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (fréquence retenue : 3 mois glissants).

QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

Quelle était l'allocation des actifs ?

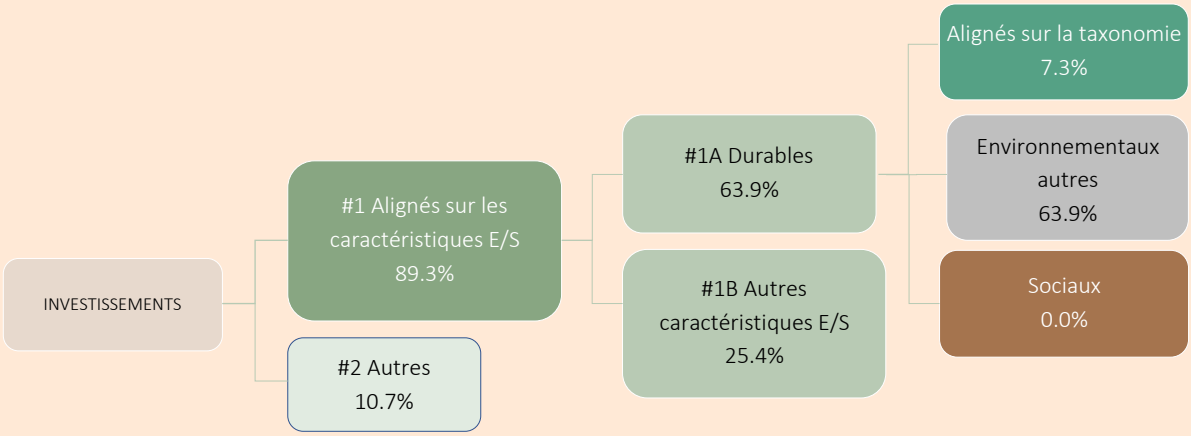
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 11,0 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et -0,3 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
Alignés sur la taxonomie : données publiées.

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	92,7%	96,7%	92,7%	89,3%
#2 Autres	2,8%	3,3%	7,3%	10,7%
#1A Durables	30,2%	32,1%	81,0%	63,9%
#1B Autres caractéristiques E/S	67,0%	64,6%	11,7%	25,4%
Alignés sur la taxinomie	N/A	N/A	N/A	7,3%
Environnementaux autres	30,2%	32,1%	81,0%	63,9%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

- *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?*

Secteurs*	% d'actifs au 31/03/2026
Industrie	33,5 %
Santé	32,0 %
Technologies de l'Information	8,5 %
ETF	7,3 %
Consommation Discrétionnaire	3,8 %
Biens de Consommation de Base	1,8 %
Finance	1,0 %
Énergie	0,8 %
Services de communication	0,3 %
Poche monétaire	11,0 %

*Au 31/03/2026, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,2 % pour une couverture de 91,0%.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 7,3 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 7,7 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour **le gaz fossil** inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètements renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

- *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?*

☐ Oui

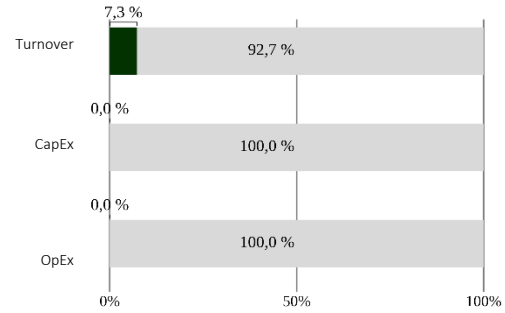
☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans le nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1.Alignement des investissements sur la taxonomie

Obligations souveraines incluses*



Investissement aligné sur la taxonomie (gaz fossil)

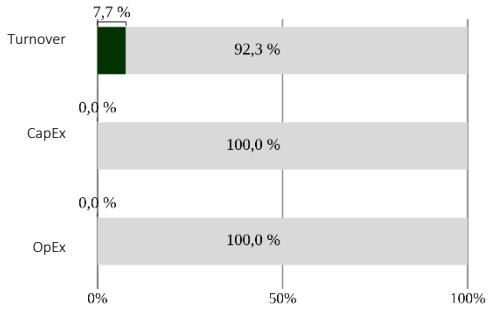
Investissement aligné sur la taxonomie (nucléaire)

Investissement aligné sur la taxonomie

Autres investissements

2. Alignement des investissements sur la taxonomie

Obligations souveraines excluses*



Investissement aligné sur la taxonomie (gaz fossil)

Investissement aligné sur la taxonomie (nucléaire)

Investissement aligné sur la taxonomie

Autres investissements

Ce graphique représente 94,9% du total des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

- *Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?*

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026
Alignés sur la taxinomie	N/A	N/A	N/A	7,3%

Le fonds n'avait pas de pourcentage minimum d'alignement à la Taxonomie.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnementqui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 63,9 %



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en "#2-Autre" sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.
Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.
Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :
1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-après.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

En quoi l'indice de reference différait-il d'un indice de marché large ?

Le fonds suit le benchmark MSCI Europe Smid EUR NR.
Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/03/2026			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation MSCI ESG	AA	93.0	AA	99.0
Score ESG	7.2	93.0	7.7	99.0
Notation moyenne E	6.3	93.0	6.6	99.0
Notation moyenne S	4.9	93.0	5.3	99.0
Notation moyenne G	6.8	93.0	7.0	99.0
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	19.1	100.0	83.5	100.0
Investissements durables (%)	63.9	89.3	78.5	99.0
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	7.3	19.6	7.5	28.5
Exposition fossile (%)	0.2	91.0	6.7	99.1
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	27.0	89.1	36.9	10.0